

Décision

Générale

colonial

Décision n° 18-114-1906 nommant un Juge de Paix et un greffier-notaire.

n° 18-114-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 avril 1906

Numéro JO
n° 114 du 01/05/1906

Date du numéro
1 mai 1906

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision du 28 février, engageant un canotier provisoirement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le nommé Guiré Abdallah, engagé, à titre provisoire, comme canotier du Gouvernement, est licencié pour compiler du 2 avril 1906.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.